



Madame La Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Mouscron, le 3 septembre 2026

N REF : AG/JFN/GVA/46182

Madame, Monsieur,

CONCERNE : Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2026

En vertu de l'article L1523-13 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à participer à la séance de notre Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra **le vendredi 9 octobre 2026 à 11 heures** précises dans la salle de réunion de l'IEG, rue de la Solidarité 80 à 7700 Mouscron.

A moins d'avoir été désigné(e) par le Conseil Communal comme délégué(e) représentant votre commune aux Assemblées Générales, vous assisterez à ces réunions en qualité d'observateur(trice).

L'ordre du jour s'établit comme suit :

Point unique :

- Fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de Rémunération.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre parfaite considération.

François MOULIGNEAU
Président

INTERCOMMUNALE D'ETUDE ET DE GESTION

Rue de la Solidarité, 80 – 7700 Mouscron – Tél. : 056 85 24 00

E-mail : info@ieg.be – Site : www.ieg.be

TVA : BE 0229.068.864 – Belfius Banque : BE66 0910 1100 1243 – BIC : GKCCBEBB